



École Maternelle et École élémentaire Publiques Paul-Émile Victor

8-12, rue Paul-Émile Victor

35760 Saint Grégoire

ecole.0351901b@ac-rennes.fr

ecole.0350483k@ac-rennes.fr

Procès-verbal du Conseil d'École extraordinaire

Jeudi 14 décembre 2017

Horaires : de 18h15 à 19h45

Personnes présentes

Représentants élus des parents d'élèves (F.C.P.E.) :

École Maternelle (5 sur 6)

Mme Séverine LEGRAND

M. Bruno LIMINIER

Mme Morgane LARDIC

Mme Agnès DUPOIRIER

Mme Sophie SAINT-OMER

Élémentaire (10 sur 11)

Mme Nathalie SOURGET

Mme Amélie KERLEROUX

Mme Laure GUERIN

Mme Anne KERVERDO

Mme Emeline ROUX

Mme Séverine LEGRAND

M. Bruno LIMINIER

Mme Morgane LARDIC

Mme Agnès DUPOIRIER

Mme Sophie SAINT-OMER

Représentants de la municipalité :

Mme VINET Liliane

Adjointe au Maire, chargée de l'Éducation

M. BOUVIER Fabian

Directeur Service Éducation

M. THOMAS Vincent

Responsable Services périscolaires

Professeurs École Maternelle :

Mme COIGNAC Emmanuelle

Grande section

Mme FROGER Emmanuelle

Grande section

Mme GOETHAL Carole

Moyenne section

Mme LE GALL Morgane

Moyenne et Petite Sections

Mme DURAND Catherine

Toute Petite et Petite Sections

Mme BRAUD Janick

Remplaçante directrice (lundi)

Mme FORT Christine

Directrice - Toute Petite et Petite Sections

Professeurs École Élémentaire :

Mme VIATTE Margot

Cours préparatoire

Mme CORBEL Laure

Cours élémentaire 1^{ère} année

Mme LEQUIEN Frédérique

Cours préparatoire et élémentaire 1^{ère} année

Mme ETIENVRE Laurence

Cours élémentaire 2^{ème} année

Mme VOISIN Laure

Cours élémentaire 2^{ème} année

Mme DOUCHIN Coralie	Cours moyen 1 ^{ère} et 2 ^{ème} années
Mme TROMPETTE Karine	Cours moyen 1 ^{ère} année
Mme AMELINEAU Shannon	Remplaçante directrice (jeudi et vendredi)
Mme GOGDET Gaëlle	Cours moyen 2 ^{ème} année
Mme LACROIX Thérèse	Directrice Cours moyen 2 ^{ème} année

Personnes excusées :

Mme CARRÉ Mireille	Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription de Saint-Grégoire
Mme JOUSSET Dominique	Enseignante Cours Préparatoire
Mme ERNOULT Fabienne	Enseignant Cours Élémentaire Cours 1 ^{ère} année

Ordre du jour

Avis du Conseil d'école sur la modification de l'organisation de la semaine scolaire proposée par la collectivité.

Proposition de Mme Vinet : retour à une organisation hebdomadaire sur 8 demi-journées dont 4 matinées, soit un enseignement scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Arguments avancés par Madame Vinet

- Retour sur le sondage effectué par le biais du Portail Famille : une majorité des enseignants et des parents constatent que les nouveaux rythmes sont moins bien adaptés au rythme des enfants, plus fatigués.
- Souhait de la commune d'uniformiser les rythmes scolaires pour l'ensemble des écoliers, le groupe scolaire privé Notre Dame ayant conservé le rythme de la semaine de 4 jours.
- Optimiser l'utilisation des salles sportives en permettant aux associations d'organiser des séances le mercredi matin.
- Réduire le cout financier lié à l'organisation des TAP : en 2017/2018, le coût des TAP est de 19570 euros en prestations (sans compter les vacataires).
- Simplifier l'organisation des services : organisation en place terriblement chronophage pour l'ensemble du service Éducation.

Point de vue des parents d'élèves (document rédigé par les représentants)

Consulter l'annexe 1

Point de vue des enseignants

Fatigue des élèves, en particulier ceux des cycles 1 et 2.
Complexité des emplois du temps pour les plus jeunes.
Nombre élevé d'intervenants sur une journée d'école.
Rythme différent pour l'école privée, certaines familles ont préféré scolariser leurs enfants à Notre Dame pour assurer le repos de leur enfant le mercredi matin.

Vote et rédaction des documents destinés à l'Inspection

En date du 14 décembre 2017, voici l'avis du Conseil d'école concernant la demande dérogatoire d'organisation des temps scolaires proposée par la collectivité :

Pour	Contre	Réservé (abstentions)
Parents élus : 6	Parents élus : 9	Parents élus : 0
Elus : 2	Elus : 0	Elus : 0
Enseignants : 15	Enseignants : 2	Enseignants : 0
Total : 23	Total : 11	Total : 0

Proposition d'un emploi du temps

Contraintes

Une pause méridienne de 2h00 qui permettra :

- L'organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires ;
- Le déjeuner organisé sur 2 services.

Une matinée un peu plus longue pour réduire le temps de l'après-midi.

Proposition :

	Accueil municipal	Accueil et surveillance scolaires	Temps d'enseignement	Durée des OTS matin	Pause méridienne	Durée de la pause méridienne	Accueil et surveillance scolaires	Temps d'enseignement	Durée des OTS après-midi	Accueil municipal
Lundi	De 7h30 à 8h20	De 8h20 à 8h30	De 8h30 à 12h00	3h30	De 12h00 à 14h00	2h00	De 13h50 à 14h00	De 14h00 à 16h30	2h30	De 16h30 à 18h45
Mardi	De 7h30 à 8h20	De 8h20 à 8h30	De 8h30 à 12h00	3h30	De 12h00 à 14h00	2h00	De 13h50 à 14h00	De 14h00 à 16h30	2h30	De 16h30 à 18h45
Jeudi	De 7h30 à 8h20	De 8h20 à 8h30	De 8h30 à 12h00	3h30	De 12h00 à 14h00	2h00	De 13h50 à 14h00	De 14h00 à 16h30	2h30	De 16h30 à 18h45
Vendredi	De 7h30 à 8h20	De 8h20 à 8h30	De 8h30 à 12h00	3h30	De 12h00 à 14h00	2h00	De 13h50 à 14h00	De 14h00 à 16h30	2h30	De 16h30 à 18h45

Cette proposition est validée par une grande majorité des membres du Conseil d'école (vote à main levée).

Le présent procès-verbal sera affiché dans le hall d'entrée de l'école, et sera également disponible pour consultation sur le site des parents d'élèves F.C.P.E. <http://fcpe-stgregoire.org/>

Présidé et rédigé par Mmes les Directrices des Écoles Maternelle et Élémentaire

C. FORT



T. LACROIX

